

Demande de location d'un logement

Adresse du logement à louer : _____ Loyer par mois : _____ \$
 Bail du _____ au _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance _____ Courriel : _____

Téléphone :

Cellulaire

Maison

****Renseignement supplémentaire (optionnel)- Ce renseignement est demandé afin d'éviter toute confusion concernant votre identité et votre dossier de crédit. Il ne constitue pas automatiquement un motif de refus s'il est manquant.**

NAS : _____

****si vous ne voulez pas donner votre NAS, vous devez absolument remplir votre adresse actuelle et précédente pour éviter toute confusion de personne et éviter des délais trop longs**

Adresse actuelle : _____ N° d'app. _____ Code postal _____

Ville _____ Occupation du _____ au _____ Loyer mensuel \$ _____

Nom du propriétaire _____ Téléphone _____

Adresse précédente** : _____ Ville _____ Code postal _____

Employeur : _____ Téléphone _____

Adresse _____ Poste occupé (titre) _____

Nom du supérieur _____ Revenu annuel : \$ brut net
 ou taux horaire : \$ Hrs/sem : _____

Étudiant(e)

Temps plein Temps partiel Contractuel À l'emploi depuis : _____

Montant du dépôt versé : _____ \$ comptant chèque interac virement

Je certifie que les informations mentionnées ci-haut sont véridiques. Je m'engage à signer un bail sur un formulaire de bail de la Régie du logement dans les cinq jours de l'acceptation par le locateur de la présente demande. Je consens à ce que le dépôt soit conservé par le locateur à titre d'avance pour le premier mois de loyer. Si je refuse alors de signer le bail, mon dépôt ne me sera pas remboursé. Si le locateur refuse la présente demande, il devra immédiatement me remettre le dépôt.

J'autorise le locateur, ses représentants et mandataires à obtenir ou échanger des renseignements personnels avec tout agent de renseignements personnels, institutions financières, employeurs, propriétaires, ou autres personnes aux fins d'établir ma solvabilité et ma capacité à respecter les obligations du bail. J'autorise le locateur à donner mandat à un agent de renseignements personnels, afin de recueillir et communiquer au locateur tout renseignement personnel, incluant ceux qu'un tel agent pourrait déjà détenir sur moi en vertu d'un consentement antérieur que j'aurais déjà donné. Le présent consentement à la cueillette et à la communication de renseignements personnels est valide durant 14 jours suivant sa signature. Toutefois, si le bail est conclu, je consens à ce que le consentement demeure pleinement valide jusqu'à trois ans après la terminaison du bail pour quelque motif que ce soit, et ce, aux fins de recouvrement de toute somme due au locateur.

J'ai pris connaissance des règlements de l'immeuble apparaissant au verso et m'engage à les respecter si le bail est conclu.

*Signature manuelle ou électronique reconnue _____ Date: _____

*sinon le document ne pourra être accepté et traité

1. Toute activité commerciale qui implique la visite de clientèles ou de collaborateurs est interdite, à moins d'obtenir une autorisation écrite préalable du locateur et de lui fournir une preuve d'assurance suffisante. Cette interdiction s'applique également à une utilisation du logement à des fins de service de garde ou de toute activité d'hébergement touristique (y compris toute location ou hébergement de type Airbnb), qu'il y ait rémunération ou non.
2. Le locataire s'engage à respecter la quiétude des voisins. Les « partys » à des heures indues ne seront pas tolérés.
3. Le locataire est responsable de disposer des ordures, matières recyclables ou compostables en respect de la réglementation municipale et de les déposer pour ramassage aux jours et heures de collecte. Il est interdit de laisser des matières malpropres ou nuisibles à quelque endroit du logement, de l'immeuble ou du terrain.
4. Il est strictement interdit de consommer du cannabis par inhalation (fumer du cannabis). La définition de « fumer » vise également l'usage d'une pipe, d'un bong, d'une cigarette électronique ou de tout autre dispositif de cette nature. Cette interdiction vaut tant à l'intérieur du logement ou de l'immeuble que sur tout le terrain de l'immeuble ainsi que les cas échéant, sur les balcons et terrasses, dans les garages et autres dépendances du logement ou de l'immeuble.
5. Il est permis de peindre les murs du logement avec de la peinture blanche mais il est interdit de peindre avec une peinture de toute autre couleur ou de poser de la tapisserie. En ces derniers cas, le locateur aura le droit d'exiger du locataire des dommages déterminés selon les coûts pour remettre les murs en état.
6. Il est interdit de peindre ou trouser les planchers, armoires en mélamine ou vernies, portes vernies, boiserie vernies, galeries en bois ou en ciment et fenêtres; ne pas enlever les moustiquaires des fenêtres.
7. Il est interdit de changer ou altérer les couvre-planchers, de coller des tuiles à plancher ou du tapis sur les planchers de bois ou sur les galeries et de sabler, teindre, cirer ou altérer les planchers de bois.
8. Le locataire doit entretenir les parterres avant et arrière, s'il y a lieu (couper le gazon et arroser).
9. Le locataire doit déneiger et déglacer adéquatement les balcons et escaliers avant et arrière du logement.
10. Il est interdit d'installer des fils sur les boiserie ou murs extérieurs (Vidéotron, Bell, etc.) et d'installer une antenne satellite, climatiseur ou tout autre équipement nécessitant un perçage, un ancrage ou une modification du logement ou de l'immeuble sans avoir obtenu l'autorisation écrite préalable du locateur.
11. Il est interdit au locataire de changer les serrures du logement lui-même ou de poser une autre serrure ou un mécanisme qui restreint l'accès au logement. Le changement de serrure sera effectué par le locateur si nécessaire.
12. Le locataire ne doit pas jeter de serviettes hygiéniques, tampons ou serviettes humides dans les toilettes.
13. Le locataire s'engage à aérer et à utiliser les ventilations mécaniques pour évacuer l'humidité. Pour des raisons de sécurité (feu), le locataire doit aviser immédiatement le locateur lorsque la ventilation dégage une odeur de brûlée ou lors de bruit inhabituel.
14. Aucun animal ne peut être gardé dans le logement, y compris sur les balcons et terrasses.
15. Le locataire qui commet une infraction en vertu d'un règlement municipal, provincial ou d'immeuble de copropriétés (ou autres) s'engage à rembourser toute amende reçue et à réparer tout dommage subi par le propriétaire du logement qu'il loue.
16. Le locataire est responsable des frais de chauffage, électricité, téléphone, internet, câblodistribution et de tout autre service d'utilité publique fourni dans le logement, peu importe les compagnies qui les fournissent et ce, jusqu'à la date d'échéance stipulée au bail ou celle de tout renouvellement ou reconduction. Il s'engage à payer ces directement à ces compagnies. De même, le locataire est responsable de la taxe d'eau, le cas échéant.
17. Le locataire s'engage à chauffer convenablement toutes les pièces du logement et à maintenir une température minimale de 18°Celsius même s'ils sont absents du logement.
18. Dans le cas d'une sous-location, le locataire (sous-locateur) devra remplir le bail de sous- location (l'avis) et aviser le sous-locataire qu'il est solidairement et conjointement responsable de toutes et chacune des clauses du bail, y compris le paiement du loyer pour toute sa durée ou ses reconductions. Le propriétaire doit en être avisé et avoir une copie de cet avis.
19. En cas d'une cession du présent bail imposée et non approuvée et de ses renouvellements, le ou les présents locataires, endossent et se portent garantes conjointement et solidairement de toutes et de chacune des clauses du bail, y compris le paiement du loyer pour toute sa durée ou ses reconductions par ce cessionnaire.
20. Les locataires d'un même logement sont solidairement responsables de toutes les obligations résultant du bail, y compris lors de toute reconduction ou renouvellement.
21. Tout avis relatif au bail doit être fait par écrit et ne sera valide que s'il comporte une preuve de réception du destinataire. Tout avis verbal est sans effet et nul.
22. Le locataire s'engage à détenir en tout temps une police d'assurance habitation avec protection valeur à neuf contre les risques de vol, d'incendie, d'explosion, de dégâts causés par l'eau, par la fumée et autre sinistre dont il peut être tenu responsable comme locataire, y compris les dommages causés aux vitres, fenêtres et portes suite à un vol par effraction ou vandalisme ou tout autre sinistre. Le locataire s'engage à ce que la police d'assurance comporte la clause suivante : détérioration immobilière consécutive à un vol et/ou le vandalisme. Le locataire s'engage à fournir au locateur une preuve d'assurance lors du début du bail et lors de chaque renouvellement ou reconduction.
23. Le locataire s'engage à avoir dans le logement un extincteur de type domestique résidentiel fonctionnel. Le locataire est tenu de remplacer périodiquement la pile de l'avertisseur de fumée et de veiller à ce qu'il demeure fonctionnel.
24. Le locataire ne pourra exercer quelque recours que ce soit contre le locateur suite à un vol par effraction.
25. Le locataire s'engage à payer le loyer le premier de chaque mois. Si le paiement est effectué par chèque, il doit être libellé à l'ordre de « VOYER, BUSTROS, VÉZINA inc. » et indiquer l'adresse du logement. Les chèques postdatés sont acceptés.
26. Le locataire s'engage à payer au locateur des frais d'administration de 15,00 \$ pour tout chèque retourné, quel que soit le motif.
27. Le locataire qui a avisé le locateur de son intention de quitter le logement à la fin du bail doit en permettre la visite aux locataires éventuels. Dans ce cas, le locateur n'est pas tenu d'aviser le locataire 24 heures à l'avance (art.1930 et 1932 C.c.Q) et le locataire l'autorise à faire visiter le logement même s'il est absent, et ce de 9h00 à 21h00.
28. Pour tout problème d'entretien, laisser un message au : (514) 525-2006 nous vous rappellerons. Pour une urgence seulement, composez le (514) 596-6243 en tout temps.

Nom : _____ Courriel : _____ Téléphone : _____

Signature : _____ Date : _____